

GlobalG.A.P. Sublicense and Certification Agreement

CKCert SCRL; Technologiepark 90, Zone A6b; B-9052 Zwijnaarde; Belgique



Integrated Farm Assurance: Option 1 - Option 2 (cocher d'un X)

Add-on GRASP

Add-on AH-DLL GROW

Add-on Impact-Driven Approach to Sustainability (IDA)

Numéro d'enregistrement: CKCert

GGN: _____

Nom de l'entreprise: _____ Contact: _____

Adresse de visite: _____ Code Postal: _____ Localité: _____

Adresse Postale: _____ Code Postal: _____ Localité: _____

Téléphone: _____ Fax: _____ N° portable: _____

N° de TVA: _____ courriel: _____

Coordonnées Géo (Adresse de visite): _____ Latitude: _____ Longitude: _____

➤ L'entreprise a plusieurs unités: **OUI / NON**

Adresse des Unités de Traitement de la Production (PHU) (uniquement si différente de celle mentionnée ci-dessus): les endroits où, sous la responsabilité du producteur, des activités comme le stockage, le tri, le traitement, l'emballage, la manutention se produisent.

Culture(s)	Adresse des unités de manipulation de produit	GGN / sub-GLN	Contact

➤ Le soussigné (client) demande à **CKCert**, établi à Zwijnaarde (Belgique), de faire effectuer une inspection en vue de l'obtention par CKCert du certificat GLOBALG.A.P. (Integrated Farm Assurance), pour la production de la (des) culture(s) indiquée(s) ci-dessous.

Culture(s)	Superficie en ha				Production Parallèle	Manipulation de produit	Récolte exclue?	Période de récolte attendue	Pays du marketing
	Non couvert		couvert						
	1 ^{er} récolte	suivant	1 ^{er} récolte	suivant					

Si la récolte pour une (des) culture(s) est déjà terminée, la certification GLOBALG.A.P. pour cette récolte n'est plus possible. Prenez alors contact avec le CKCert au numéro 0032(0)9/330 10 20.

Tableau pour Production Parallèle / Propriété Parallèle: Si il y a une Production Parallèle ou Propriété Parallèle, voulez-vous remplir ce tableau pour le(s) produit (s) concernés. Le producteur ne peut pas avoir des produits GLOBALG.A.P et non-GLOBALG.A.P produits dans la même site de production.

Culture(s)	GLOBALG.A.P.		Non-GLOBALG.A.P.	
	Superficie	Site de production: Nom et Adresse	Superficie	Site de production: Nom et Adresse

Les produits, sont-ils stockés, manipulés, traités ou emballés **sur une autre entreprise?** **OUI / NON**

Produit(s) avec n° GGN de l'entreprise

--

Les produits **d'une autre entreprise** sont-ils stockés, manipulés, traités ou emballés? **OUI / NON**

Produit(s) avec n° GGN de l'entreprise

--

GlobalG.A.P. Sublicense and Certification Agreement

CKCert SCRL; Technologiepark 90, Zone A6b; B-9052 Zwijnaarde; Belgique



L'entreprise a-t-elle déjà demandé un certificat GLOBALG.A.P. (EUREPGAP) chez un autre organisme de contrôle?

OUI / NON

Organisme de contrôle avec n° GGN

Y-a-t'il des activités dans la société qui sont sous-traitées, si oui, par qui, pour quelles activités et quelle est la certification de ce sous-traitant ?

OUI / NON

Sous-Traitant

Le soussigné accepte les formes suivantes de confidentialité, d'utilisation et de diffusion des données :

1. Toutes les données relatives à votre entreprise peuvent être fournies par GlobalG.A.P. et CKCert sont utilisés pour les processus internes et les procédures de sanction;
2. Les niveaux minimum et obligatoires de diffusion des données, ainsi que des informations supplémentaires concernant la confidentialité et l'utilisation des données, sont définis dans le document "GlobalG.A.P. Data Access Rules "(dernière version). Les règles d'accès aux données pour GRASP, AH-DLL GROW et Impact-Driven Approach to Sustainability (IDA) sont répertoriées dans les règles générales de ces modules complémentaires. Tous ces documents sont disponibles sur le site Web www.globalgap.org/documents.
3. Si vous n'êtes pas d'accord avec la distribution des données, vous n'êtes pas conforme à l' "Accord de sous-licence et de certification" et CKCert ne peut pas certifier votre société.
4. Aucune donnée autre que celles mentionnées au point 2 ne peut être diffusée par GlobalG.A.P. ou CKCert sans votre permission écrite;
5. À partir de la version 5 du GlobalG.A.P. IFA, l'historique de certification de votre entreprise sera rendu public aux participants du marché.

Le soussigné invite également à transmettre le rapport des données à son (ses) commerçant(s):

Le soussigné déclare:

1. être juridiquement responsable pour la production et la gestion de la (des) culture(s) ci-dessus.
2. vouloir suivre le GLOBALG.A.P. "Modalités Générales" (General Regulations Integrated Farm Assurance) et le "Points de Contrôle et Critères de Conformité" (Control Points and Compliance Criteria) et "l' Accord de Sous-licence et de certification" (ces documents sont disponibles et librement consultables via www.globalgap.org).
3. accepter les conditions d'exécution de CKCert scrl, Technologiepark 90, Zone A6b, B-9052 Gent-Zwijnaarde
4. qu'il ne tiendra pour responsable ni CKCert pour quel dommage que ce soit consécutif au refus d'accorder le certificat ou consécutif à un acte ou absence d'acte dus aux personnes désignées par CKCert, dans le cadre des travaux liés à la procédure de certification, à l'exception d'actes ou malveillances intentionnels ou de faute grave de la part de CKCert.
5. savoir qu'en cas de différends avec les activités de certification ou avec le rapport de l'organisme de certification, une procédure de plaintes et la cour d'appel de CKCert sont d'application.
6. accepter que ses données soient transmises à la banque de données de GLOBALG.A.P. par CKCert.
7. accepter de payer le GlobalG.A.P. frais d'enregistrement, comme indiqué dans la dernière version applicable du GlobalG.A.P. Tableau des frais (disponible sur le site Web GlobalG.A.P.)
8. accepter les "avis de confidentialité" de GlobalG.A.P. (dernière version valide). Ce document est disponible sur notre site web www.ckcert.eu
9. que cette inscription signée le lie avec GLOBALGAP IFA jusqu'à résiliation écrite.
10. CKCert peut renouveler votre certificat si nécessaire. Cela signifie que pour ce nouveau cycle, il faut rester avec CKCert et ne eut pas changer l'organisme de certification.
11. La durée minimale de l'audit d'entreprise (y compris les modules complémentaires GRASP/AH-DLL GROW/IDA) est stipulée dans les règles générales de GLOBALG.A.P. et les modules complémentaires.
12. La date de visite (IFA ou add-ons) doit être conforme aux règles de calendrier de l'IFA. Celles-ci sont définies dans le Règlement Général I de GLOBALG.A.P. et les règles de production végétale.
13. conclure un contrat avec CKCert pour un cycle de certification

Les conditions d'exécution de CKCert sont publiées sur le site d'internet de CKCert (www.ckcert.eu)

Signé à: le

par(nom): fonction:

Signature:

Prière de compléter, signer et renvoyer ce formulaire d'inscription à:

CKCert SCRL
Technologiepark 90, Zone A6b
B-9052 Gent-Zwijnaarde
Tel.: +32 (0)9/330 10 20
Fax: +32 (0)9/330 10 29
info@ckcert.eu



Après réception, CKCert prendra contact avec vous pour fixer la date d'inspection.